

Voujeaucourt (Doubs). Belchamp

Valérie Viscusi Simonin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/19130>
ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009
Pagination : 211
ISBN : 978-2-271-06893-4
ISSN : 0153-9337

Référence électronique

Valérie Viscusi Simonin, « Voujeaucourt (Doubs). Belchamp » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 39 | 2009, mis en ligne le 08 mars 2019, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/19130>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Archéologie Médiévale

Voujeaucourt (Doubs). Belchamp

Valérie Viscusi Simonin

- 1 La prescription d'un diagnostic archéologique comportant étude documentaire et repérage du bâti dans le domaine de l'ancienne abbaye de Belchamp est liée à l'aménagement d'un ouvrage d'art et à l'élargissement de la voirie d'autoroute voisine.
- 2 L'abbaye de Belchamp a été fondée entre 1142 et 1145 par le comte de Montbéliard Thierry II qui a fait appel aux prémontrés de l'abbaye de Corneux. Les bâtiments de l'abbaye furent démolis à plusieurs reprises, en 1367 par un incendie, en 1476 par les troupes du duc de Bourgogne. En 1525, alors que la religion réformée est introduite à Montbéliard, l'abbaye est pillée puis, en 1554, sécularisée. Les biens du domaine sont amodiés à des particuliers. Un dernier incendie détruisit l'église et les bâtiments en 1725. L'église ne fut pas reconstruite et le domaine devint une simple ferme, amodiée au profit des princes de Montbéliard. À la Révolution, les domaines du prince fugitif furent vendus comme biens nationaux.
- 3 Aucun vestige des édifices médiévaux ne semble subsister. La superposition du plan cadastral actuel sur le plan levé en 1835 met en évidence la pérennité du plan d'un grand nombre de bâtiments. Toutefois, si les maisons reprennent l'emplacement d'édifices plus anciens, leurs élévations visibles sont récentes.
- 4 Le cours de la rivière est limité par un mur de pierre de taille plus ou moins bien conservé, continu tout au long de l'emprise de l'abbaye. Dans l'espace concerné par les travaux, il est conservé sur une hauteur d'environ 1,80 m côté rive, et 4,40 m côté Doubs. Sur cette face, son parement est constitué d'un appareil en pierre de taille à assises régulières, pourvu de bossages. Trois ouvertures sont aménagées dans la partie supérieure du mur, constituée de deux assises de pierre de taille au parement dressé. Ces baies sont comprises dans l'emprise d'un bâtiment démolé, figuré sur le plan cadastral de 1835, et leur aménagement semble postérieur à la construction de la partie basse du mur de berge. Elles sont comparables aux baies de l'étage d'un des grands édifices de l'ancienne abbaye, qui porte le millésime 1819. Il est donc possible que l'édifice démolé à proximité de l'autoroute ait été construit au XIX^e s. Sa fonction n'est pas connue.

- 5 Les bossages ornant le mur de berge diffèrent des exemples médiévaux locaux mais sont comparables à une maçonnerie édifiée au XVI^e s. Cette typologie coïncide avec la chronologie de l'histoire de l'abbaye. La construction du mur de berge ne paraît en effet envisageable qu'entre 1478 (incendie) et 1554 (sécularisation et amodiation).
-

INDEX

Année de l'opération : 2008